



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2054

Approbation d'une convention de mise à disposition à titre gracieux de salle entre la Ville de Lyon - Auditorium - Orchestre national de Lyon et Grame - Centre national de création musicale pour l'organisation de répétitions et de concerts durant la saison 2022-2023

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2054 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE SALLE ENTRE LA VILLE DE LYON - AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET GRAME - CENTRE NATIONAL DE CREATION MUSICALE POUR L'ORGANISATION DE REPETITIONS ET DE CONCERTS DURANT LA SAISON 2022-2023 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec plus de 252 000 spectateurs par saison et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon développe une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

Créé par James Giroudon, Pierre-Alain Jaffrennou et Yann Orlarey en 1982, GRAME - Générateur de Ressources et d'Activités Musicales Exploratoires - est labellisé Centre national de création musicale en 1997. GRAME est devenu au fil de son histoire un écosystème alimenté par la production et la création d'œuvres et d'idées nouvelles. Ses trois pôles création, recherche et transmission, en constante interaction, en font un lieu d'incubation, de rencontres créatives, de collaborations fertiles entre artistes créatrices, ingénieur-es et chercheur-ses, médiateur-rices, enseignant-es, formateur-rices, étudiant-es et publics.

Moteur de l'innovation technologique, musicale et en arts numériques, GRAME apporte un soutien et un accompagnement actif aux artistes, compositrices et compositeurs en particulier, qu'il accueille en résidence, à qui il passe commande et dont il produit et diffuse les œuvres.

Dans le cadre de sa mission de service public, de son objectif de promotion de la musique et du spectacle vivant, l'AONL souhaite mettre à disposition sa salle Proton afin de permettre au Grame – Centre national de création musicale d'organiser des concerts partageant ce même objectif.

L'établissement met à disposition de Grame – Centre national de création musicale la salle Proton en ordre de marche pour les dates suivantes : vendredi 9 et samedi 10 décembre 2022, vendredi 10 et samedi 11 février 2023 (dates à confirmer), et vendredi 7 et samedi 8 avril 2023.

Compte tenu de l'intérêt des activités de cette structure, il est souhaité accorder la gratuité des mises à disposition de ces espaces conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vertu desquelles une autorisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

A titre indicatif, la valeur locative de cette mise à disposition est évaluée à 30 000 €HT.

La convention de mise à disposition jointe au présent rapport formalise les conditions de cette mise à disposition.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu ladite convention de mise à disposition ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de mise à disposition entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et Grame – Centre national de création musicale pour l'organisation de répétitions et de concerts durant la saison 2022/2023 est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document afférent à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET